

Le CCLAT accueille favorablement les dispositions du budget fédéral visant la lutte contre les problèmes de toxicomanie

OTTAWA, 20 mars 2007 – Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), organisme national œuvrant à la réduction des méfaits liés à l'alcool et aux drogues, accueille favorablement les dispositions du nouveau budget fédéral visant à renforcer les efforts déployés par le Canada pour lutter contre les problèmes liés à l'abus de substances. Le CCLAT se réjouit particulièrement du fait que le gouvernement adopte une approche axée sur la prévention, le traitement et la sensibilisation et que les nouvelles mesures visent principalement les jeunes.

« Pour nous, il s'agit là d'un signe que le gouvernement comprend la complexité des problèmes de toxicomanie et que la résolution de ces problèmes passe par un engagement résolu dans divers domaines », a déclaré Michel Perron, directeur général du CCLAT. « Quant à l'investissement dans les solutions, nous nous réjouissons que les deux tiers de ces nouveaux fonds soient consacrés à l'élaboration d'une stratégie nationale sur la prévention et à la correction des lacunes en matière de traitement. »

Selon M. Perron, ce nouvel investissement du fédéral viendra compléter le travail déjà réalisé par d'autres paliers de gouvernement et les secteurs privé et sans but lucratif en vue de recommander certaines mesures concernant le traitement, l'alcool, la prévention et les jeunes. Au cours des trois dernières années, le CCLAT et Santé Canada ont collaboré de façon stratégique et systématique en vue de jeter des ponts entre les nombreux groupes œuvrant dans le domaine de la toxicomanie, notamment les spécialistes de la santé, les éducateurs et les professionnels de l'application de la loi.

« Le CCLAT s'engage à collaborer avec tous les partenaires concernés afin d'optimiser les répercussions de ces nouvelles mesures, a affirmé M. Perron. Jusqu'à maintenant, nous avons fait d'excellents progrès, et les nouvelles initiatives annoncées par le fédéral viendront stimuler la collaboration continue nécessaire dans ce dossier exigeant. »

-30-

Au sujet du CCLAT

Le CCLAT, organisme national œuvrant à la réduction des méfaits liés à l'alcool et aux drogues, est subventionné par Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue. Le CCLAT a pour mandat législatif d'assurer un leadership à l'échelle nationale et de fournir des analyses et des conseils factuels afin de mobiliser les efforts de collaboration visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux drogues.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Brooke Bryce, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT)
Tél. : 613-235-4048, poste 243
Courriel : bbryce@ccsa.ca